



BACHELOR

RESPONSABLE DE MISSIONS EN EXPERTISE COMPTABLE*

en apprentissage

Du 11 septembre 2023 au 30 août 2024

Diplôme délivré par :

L'institut Supérieur d'Informatique et
de Management de l'Information (ISIMI) -
PPA Business School

* Certification professionnelle Responsable Comptable et Financier, Niveau 6 - RNCP 36630
Code diplôme 26X31306

Le Diplôme

Le Bachelor Responsable de Missions en Expertise Comptable est un diplôme délivré par l'Institut Supérieur d'Informatique et de Management de l'Information (ISIMI). Ce bachelor forme des professionnels à même de piloter la gestion comptable et financière d'une organisation. Il permet progressivement d'acquiescer tous les fondamentaux inhérents à la filière choisie de part des enseignements orientés vers la mise en oeuvre de techniques permettant de conseiller efficacement la direction d'une organisation en matière juridique, comptable, fiscale et financière. Véritable tremplin d'insertion professionnelle, le titulaire du bachelor sera notamment chargé de répondre aux attentes et objectifs de reporting financier fixés par la direction et sera amené à participer à la communication financière de la structure dans laquelle il évolue.

Objectifs de la formation

La formation vise à acquiescer les compétences nécessaires au responsable comptable et financier pour réaliser ses quatre grandes activités :

- Mettre en place le contrôle interne au sein du service
- Coordonner la gestion comptable et administrative d'une structure
- Réaliser le contrôle de gestion et stratégie financière
- Manager les collaborateurs comptables et financiers.

Les compétences visées sont :

- Conduire des entretiens
- Schématiser le processus d'enregistrement et de comptabilisation des opérations
- Proposer des actions correctives
- Mettre à jour un système d'information
- Etablir des comptes sociaux
- Respecter et faire respecter les procédures
- Tenir la comptabilité générale des entreprises
- Réaliser des tableaux d'inventaires dans les logiciels et progiciels de gestion
- Mettre à jour la situation patrimoniale de l'entreprise
- Contrôler la cohérence des comptes
- Expliquer les évolutions ou les absences de variations constatées
- Renseigner les différents états
- Répondre aux sollicitations des CAC, experts comptables, banques, administrations sociales et fiscales
- Mettre en oeuvre des outils de suivi budgétaire et financier
- Comparer les réalisations aux prévisions
- Réaliser un diagnostic interne et externe de l'activité et sa rentabilité
- Evaluer le risque d'exploitation
- Reporter les résultats de la filiale au groupe
- Organiser la répartition des tâches entre les collaborateurs
- Réaliser les bilans de compétences de ses collaborateurs
- Evaluer et diagnostiquer le besoin de formation de ses collaborateurs

La formation en apprentissage est d'une durée de 1 an. 42 semaines soit 490 heures de cours. Un jour en centre et 4 jours en entreprise sur 36 semaines et 6 semaines de 5 jours de séminaire thématique en centre.

Débouchés professionnels

Les métiers visés : Contrôleur de Gestion, Comptable spécialisé (paye, trésorerie, fournisseurs...), Chargé de consolidation (comptable), Responsable reporting et consolidation, Conseiller financier, Collaborateur comptable, Chef de service comptabilité, Auditeur interne, Risk manager. Ces métiers s'exercent en cabinet comptable, société de conseil, entreprise commerciale ou industrielle, association, organisation humanitaire.

Poursuite d'études

Le Bachelor Responsable de Missions en Expertise Comptable constitue également une étape dans un processus d'orientation vers différents Masters (Conseil, Audit et Contrôle ; Finance ; Gestion de Patrimoine, Management immobilier...).

Pré-requis

Publics :

- Etudiant en formation initiale
- Jeune de moins de 30 ans en contrat d'apprentissage
- Salarié en activité ou en reconversion.

Cette formation est destinée à toute personne titulaire d'un BAC + 2 de gestion (BTS Comptabilité et Gestion, BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise, DUT GEA option GCF, GMO ou GRH) ou ayant validée une 2^{ème} et/ou 3^{ème} année de DCG.

Qualités requises : aptitude à communiquer et à travailler en équipe, rigueur et méthodologie, adaptabilité et organisation.

Modalités de la formation et moyens mobilisés

Cette formation préparée en apprentissage, de septembre à fin août, est fondée sur une alternance entre périodes en centre de formation et périodes en entreprise ou cabinet comptable, sur la base moyenne d'une journée en centre de formation et quatre jours en milieu professionnel auxquels s'ajoutent 6 séminaires d'une semaine en centre de formation. Les moyens mobilisés sont consultables dans notre fiche détaillée sur notre site internet.

Un suivi individualisé en centre de formation et en entreprise est effectué tout au long de la formation.

Possibilité de télécharger le planning de la formation sur le site internet www.lhf53.eu ou sur demande par mail : campus@lhf53.eu

Durée de la formation

Modalités d'accès et délai

Retrait du dossier de candidature d'avril à mi-juillet sur le site www.lhf53.eu ou par mail à l'adresse suivante : campus@lhf53.eu
Après réception de votre dossier de candidature, vous serez convoqué(e) à un entretien avec la responsable de la filière. Cet entretien a pour objectif d'apprécier l'adéquation du profil du candidat à la formation et au métier envisagé ainsi que sa motivation. Passage de tests d'aptitudes générales, QCM d'anglais.

Réponse écrite sous une dizaine de jours après la fin de la procédure de recrutement.

Le candidat doit se mettre très tôt en recherche d'une entreprise.

L'inscription deviendra définitive qu'après le retour de la confirmation d'inscription et du relevé de notes du BTS ou DUT.

Dispositifs de l'apprentissage

Dispositif général : Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, mis en oeuvre par un employeur qui prévoit une formation sur le temps du travail. Il permet au bénéficiaire d'acquérir une qualification reconnue. Ce dispositif est ouvert aux jeunes de moins de 30 ans à la signature du contrat.

Intérêt de l'apprentissage : pour l'apprenti, une formation gratuite et une expérience professionnelle garantie ; pour l'employeur, un coût salarial faible, une prise en charge des frais de formation, l'opportunité de participer à la formation de son personnel, un emploi hors seuils sociaux et fiscaux, un crédit d'impôt.

Rémunération des apprentis :

Rémunération	21 ans et plus
L3	61 % du SMIC

Modalités pédagogiques et parcours de formation

La formation comprend 490 heures de cours en présentiel dont 210 heures de séminaire thématique.

Le programme s'articule autour de 4 blocs de compétences :

BLOC 1 - COORDINATION ET MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE Systèmes d'information - Audit Interne - Numeric Box (Excel) - Contrôle de gestion	100 H	14 crédits
BLOC 2 - GESTION COMPTABLE ET ADMINISTRATIVE Comptabilité approfondie - Audit et certification des comptes - Droit Social - Fiscalité des Entreprises - Introduction à la consolidation	135 H	16 crédits
BLOC 3 - CONTRÔLE DE GESTION ET SUIVI DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE Gestion budgétaire - Diagnostic financier - Investissement et Financement - Calculs de coûts - Gestion et amélioration de la performance	130 H	15 crédits
BLOC 4 - CONDUITE DE MISSION, GESTION D'ACTIVITÉS ET COORDINATION D'ÉQUIPE Environnement et communication professionnelle - Appréciations d'entreprise - Anglais des Affaires - Droit des Sociétés - Bureautique - Management des Organisations	135 H	15 crédits

SÉMINAIRES THÉMATIQUES

Environnement et communication professionnelle - Systèmes d'information - Diagnostic financier - Audit interne - Investissement et Financement - Management des organisations

Modalités d'évaluation et validation du bachelor

L'obtention de chaque bloc de compétences fait l'objet de la délivrance d'une attestation de compétences.

La validation de l'ensemble des blocs de compétences permet la délivrance de la certification.

Le certificateur assure l'organisation du jury et la délivrance de la certification. Le jury de certification est composé au minimum d'un président du jury et de 4 professionnels externes dont 2 employés et 2 employeurs.

Inscription à la certification par le CFA EC 53.

Diplôme délivré par le SAS ISIMI (PPA) : Certification professionnelle Responsable Comptable et Financier.

Nos indicateurs de Qualité et de Performance



Nos indicateurs de qualité et de performance sont consultables en ligne sur notre site internet, rubrique UFA :

www.lhf53.eu

Contact et informations :

Mail : campus@lhf53.eu ou christine.galli@cfa-ec53.fr

Par téléphone : 02.43.59.70.44

Personnes en situation de handicap

Les locaux de l'UFA Haute-Follis du CFA EC 53 ainsi que les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question, veuillez contacter la référente handicap du CFA :

carole.houzelle@lhf53.eu

Financement de la formation

Coût de formation

Gratuit pour les apprentis.

Les frais de formation en apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur sur la base des coûts publiés par France Compétences et les branches professionnelles :

Coût moyen : 7 900 €

Devis disponible sur demande.

Restauration

Selon consommation

Maison des apprentis

Location à la nuit ou semaine et sur réservation :

- au 02.43.26.17.28

- ou par mail : gael.perrot@lhf53.eu

Coûts : 15€/la nuit - 55€ la semaine

